

COMMUNE DE SACÉ (Mayenne)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 09 MAI 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Sacé, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. VALPREMIT Antoine Maire.

Etaient présents : M^{me} CHEMINEAU Elodie - M. CORMIER Jérôme – M. DEFERT Philippe – M^{me} MOUEZY Elodie - M. MOUSSAY Bruno - M^{me} PESLIER Nathalie – M. ROUSSEAU Didier - M. VALPREMIT Antoine

Absents excusés : M. PALICOT Jérôme

Secrétaire de séance : M^{me} PESLIER Nathalie

Nombre de membres	
En Exercice	Présents
09	08
Date de convocation	
03 mai 2023	
Date d'affichage	
03 mai 2023	

Adoption du procès-verbal de la séance du 11 avril 2023

Aucune observation n'étant formulée,
le procès-verbal de la séance du 11 avril 2023 est adopté à l'unanimité

28 – SALLE DES FETES : Rénovation de la salle des fêtes – demande de subvention « Fonds Verts »

M. le Maire présente au Conseil Municipal le plan de financement de rénovation de la salle des fêtes. Il peut se résumer ainsi :

	Dépenses HT			Recettes
Rénovation de la salle communale (estimatif au stade DCE)	263 742,00 €	Etat	DETR 2021 (au prorata des m ² rénovés)	93 100,00 €
		Etat	Fond verts	100 000,00 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage (au prorata des m ² rénovés)	12 087,00 €	Commune	Autofinancement	103 768,00 €
Maîtrise d'œuvre (au prorata des m ² rénovés)	21 039,00 €			
TOTAL	296 868,00 €		TOTAL	296 868,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Pour : 08
Contre : 00
Abstention : 00

DECIDE

⇒ d'**approuver** le plan de financement prévisionnel de rénovation de la salle des fêtes qui s'élève à la somme de **296 868,00 € HT**

⇒ de **solliciter** la subvention « Fonds verts » pour un montant de 100 000 €,

AUTORISE

⇒ M. Le Maire ou les adjoints à **signer** toutes les pièces du dossier.

COMMUNE DE SACÉ (Mayenne)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 09 MAI 2023

29 – LOTISSEMENT LE GRAND CHAMP : Travaux de finition – devis pour mise en œuvre de béton désactivé

M. le Maire présente au Conseil Municipal les devis des sociétés POINT P et LOCHARD-BEAUCE pour la fourniture et mise en œuvre de béton désactivé dans le lotissement le Grand Champ.

Ils peuvent se résumer ainsi :

LOCHARD-BEAUCE				
Désignation des articles	U	Qté	PU	Montant HT
Mise en œuvre de béton désactivé sur une épaisseur de 12 cm	m ²	474	32,44 €	15 376,56 €
TOTAL HT				15 376,56 €
TVA à 20,00 %				3 075,31 €
TOTAL TTC				18 451,87 €

POINT P LAVAL			
Désignation des articles	Qté	PU	Montant HT
Béton désactivé 4/14 Saint Fraimbault	55	130,00 €	7 150,00 €
Désactivant : Pieri VBA Bio 2 jaune bidon de 10 L consommation : 1 L pour 4 m ²	8	165,00 €	1 320,00 €
Protection : Pieri VBA Protector port de 5 kg consommation : 200 g par m ²	2	60,00 €	120,00 €
Contribution environnementale	55	2,20 €	121,00 €
Contribution carbone	55	3,10 €	170,50 €
Surcharge gazole	55	3,13 €	172,15 €
REP (Responsabilité Elargie du Producteur)	55	1,38 €	75,90 €
TOTAL HT			9 129,55 €
TVA à 20,00 %			1 825,91 €
TOTAL TTC			10 955,46 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DECIDE

⇒ d'**approuver** le devis de l'entreprise LOCHARD-BEAUCE qui s'élève à la somme de 15 376,56 € HT soit **18 451,87 € TTC**

⇒ d'**approuver** le devis de l'entreprise POINT P qui s'élève à la somme de 9 129,55 € HT soit **10 955,46 € TTC**

⇒ d'**imputer** cette dépense à l'article 605 du budget « Le Grand Champ » année 2023.

AUTORISE

⇒ M. Le Maire ou les adjoints à **signer** toutes les pièces du dossier.

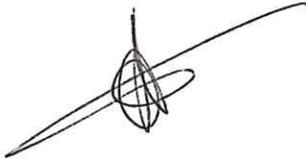
Pour : 08
Contre : 00
Abstention : 00

COMMUNE DE SACÉ (Mayenne)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 09 MAI 2023

Fait et Publié à Sacé, le 24 mai 2023

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

La secrétaire de séance,



Nathalie PESLIER

Le Maire,



Antoine VALPREMIT

